



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **8 juillet 2019**

Délibération n° 2019-3631

commission principale : **proximité, environnement et agriculture**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Sécurisation du patrimoine métropolitain de l'eau potable - Renouvellement du réseau - Individualisation complémentaire de l'autorisation de programme**

service : **Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets - eau**

Rapporteur : Madame la Conseillère Giraud

Président : Monsieur Marc Grivel

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 25 juin 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mardi 9 juillet 2019

Présents : M. Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Beauteemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Mme Hobert, MM. Huguet, Lavache, Mmes Le Franc, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Roustan, Mme Runel, MM. Sannino, Sécheresse, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Kimelfeld (pouvoir à M. Le Faou), Abadie (pouvoir à M. Grivel), Kabalo (pouvoir à Mme Belaziz), Mmes Poulain (pouvoir à M. Veron), Ait-Maten (pouvoir à M. Blachier), Basdereff (pouvoir à Mme Crespy), Brugnera (pouvoir à M. Longueval), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Mme Burricand (pouvoir à Mme Peytavin), MM. Butin (pouvoir à Mme David), Casola (pouvoir à M. Boudot), Devinaz (pouvoir à M. Berthilier), Fromain (pouvoir à M. Hamelin), Mme Ghemri (pouvoir à M. Bravo), M. Gillet (pouvoir à Mme Croizier), Mme Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), MM. Jeandin (pouvoir à M. Vincent), Lebuhotel (pouvoir à M. Sannino), Mme Lecerf (pouvoir à M. Gomez), MM. Passi, Piegay (pouvoir à M. Germain), Mme Reveyrand (pouvoir à Mme Le Franc), M. Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Mme Sarselli (pouvoir à M. Cohen), M. Sturla (pouvoir à Mme Varenne), Mme Tifra (pouvoir à M. Chabrier), M. Uhrich (pouvoir à M. Geourjon), Mme Vullien (pouvoir à M. Curtelin).

Absents non excusés : M. Aggoun, Mme Burillon, MM. Collomb, Genin, Havard, Mme Servien.

Conseil du 8 juillet 2019
Délibération n° 2019-3631

commission principale : proximité, environnement et agriculture

objet : **Sécurisation du patrimoine métropolitain de l'eau potable - Renouvellement du réseau - Individualisation complémentaire de l'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets - eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 29 mai 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Ce projet fait partie de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 votée par le Conseil métropolitain le 6 juillet 2015.

I - Contexte

Dans le cadre de la nouvelle politique publique de l'eau potable, définie dans le document cadre de novembre 2012, la mise en œuvre d'une gestion patrimoniale figure parmi les 5 enjeux identifiés. La Métropole de Lyon compte environ 4 000 km de réseau dans son patrimoine. La gestion de ce dernier reste toutefois un exercice difficile dans la mesure où les canalisations sont enterrées, donc non visibles, et toujours en eau.

Pour améliorer cette gestion, la Métropole :

- s'est dotée, pour établir ses programmes de renouvellement de canalisations, d'un outil d'aide à la décision basé sur une analyse statistique des historiques de défaillances et prenant en compte des critères de vulnérabilité (zone de balnes, proximité de voie ferrée, parking, pression dans les réseaux, etc.),
- réalise des campagnes de diagnostics des canalisations afin d'évaluer leur état de vétusté,
- a déployé des capteurs de détection de fuite sur le réseau d'eau.

Sur la base des résultats liés aux capteurs de fuite et aux divers diagnostics menés sur le réseau, 7 opérations ont fait l'objet d'une individualisation partielle par délibérations du Conseil n° 2017-1832 du 6 mars 2017 pour un montant de 2 280 500 € HT et n° 2018-2673 du 16 mars 2018 pour un montant de 1 449 500 € HT.

La poursuite de la démarche permet d'ajouter 4 nouvelles opérations qui font l'objet de la présente individualisation complémentaire :

- Saint Genis Laval - chemin de la plumassière, coût estimé 600 000 € HT, 1 200 m linéaires diamètre 150 mm,
- Vaulx en Velin - rue Grand Clément et rue de la Rize, coût estimé 700 000 € HT, 1 430 m linéaires diamètre 100 mm et 150 mm,
- Saint Cyr au Mont d'Or - route de Limonest et rue du Ferroux, coût estimé 510 000 € HT, 510 m linéaires diamètre 350 mm,
- Villeurbanne - Secteur de La Doua, coût estimé 1 190 000 € HT, 1 780 m linéaires diamètre 150 mm à 400 mm.

II - Description du projet

L'ensemble de ces 7 premières opérations, contribuant à renouveler 5,880 km de réseaux d'eau potable ont concouru à l'amélioration croissante du taux de renouvellement annuel du réseau d'eau. Le taux de renouvellement annuel est ainsi passé de 0,52 % en 2014 à 0,68 % en 2018.

Ces 4 nouvelles opérations, représentant un linéaire de renouvellement de 4,920 km, participeront à l'atteinte de l'objectif cible fixé, dans le document cadre de la politique publique de l'eau potable, à 0,75 % en 2020.

III - Coût du projet

Le montant des 4 opérations identifiées est de 3 000 000 €HT portant le montant total de l'opération à 6 730 000 €HT.

Les frais de fonctionnement des ouvrages seront assurés par l'exploitant du service public de l'eau selon les modalités prévues au contrat de délégation de service public ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

1° - Approuve les travaux de sécurisation pour le renouvellement du patrimoine réseau d'eau potable sur l'agglomération métropolitaine.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P20 - Eau potable pour un montant de 3 000 000 €HT en dépenses à la charge du budget annexe des eaux, selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 400 000 €HT en 2019,
- 1 300 000 €HT en 2020,
- 1 300 000 €HT en 2021,

sur l'opération n° 1P20O5359.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 6 730 000 €HT en dépenses en raison de 2 individualisations partielles pour un montant total de 3 730 000 €HT à partir de l'autorisation de programmes travaux.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 9 juillet 2019.

.